



Date de la convocation :  
19/09/2022  
Date d'affichage : 19/09/2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Christian SORTON, Marcel FAILLIOT, Stéphany SALSI, David BRU, Fabien LOBJOIT, Corinne ZAETTA, Jean-Claude SILLET.

Pouvoir : Christophe COUVREUR donne pouvoir à Jean-Claude SILLET.

Secrétaire de séance : Fabien LOBJOIT.

DELIBERATION  
N° 2022/04/02

OBJET :

Hydraulique du vignoble :  
Appel taxe à l'hectare 2022

Vu la délibération n° 2021/06/05 en date du 12 octobre 2021 portant sur la mise à jour de la taxe à l'hectare pour l'année 2021 suite à des travaux complémentaires et la fixant à 678 €/hectare,  
Considérant que depuis il n'y a pas eu de surcoût donc aucune nécessité à augmenter ladite taxe à l'hectare,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE** que le montant de la taxe à l'hectare est reconduit en 2022 pour un montant de 678 €/hectare.
- **INFORME** que cette délibération vaut également pour les prochaines années tant qu'il n'y a pas de travaux supplémentaires nécessitant une mise à jour de la taxe à l'hectare. Si un surcoût des travaux devait se produire, une nouvelle délibération serait alors prise.

Extrait certifié conforme au registre des  
délibérations

Fait à Branscourt

Le : 29 Septembre 2022

Le Maire

Pierre LHOTTE

